

SCI Michel THOMAS

De: c.dacruz [c.dacruz@gerloge.fr]
Envoyé: lundi 8 mars 2021 16:42
À: scimt@sfr.fr; thibault.thomas34@neuf.fr
Cc: Fabien Aubry; Ouafaa Delamotterouge
Objet: Contrat PNO Groupe Rouge

Cher Monsieur Thomas,

Nous vous prions de trouver ci-joint, via WE TRANSFERT, le contrat PNO AXA souscrit par Groupe Rouge à effet au 1^{er} février 2021, ainsi que les conditions générales.

En effet, nous avons été informés par Madame BONET en fin d'année 2020, que la compagnie CHUBB allait fortement augmenter ses primes à compter du 1^{er} janvier 2021 (de 15%) et également revoir ses clauses de garantie à la baisse.

Groupe Rouge nous a indiqué qu'un avenant de résiliation a été directement adressé par CHUBB à la SCI Thomas le 27 novembre 2020.

Notre courtier Groupe Rouge a donc cherché pour votre compte une nouvelle assurance couvrant le même niveau de garantie et à tarif équivalent et a trouvé la compagnie AXA.

Nous devons toutefois lever auprès de l'assureur certaines réserves relatives aux travaux de conformité incendie.

A ce jour, nous avons transmis de nombreux éléments en ce sens fournis par votre locataire et attendons leurs validations par AXA.

Vous souhaitant une bonne réception de ses éléments et restant à votre entière disposition.

Bien cordialement.

Christelle DA CRUZ

Gestionnaire

c.dacruz@gerloge.fr

Tél : 01.42.27.27.82

Fax : 01.46.22.93.90.

Cabinet GERLOGE

9 rue La Bruyère

75009 PARIS